



# La Commune de GEX

Ville historique et dynamique de 13 500 habitants, sous-préfecture du département de l'Ain, capitale administrative du Pays de Gex, située au pied de la Haute chaîne du Jura à 20 km de Genève,

## RECRUTE

### **UN AGENT DE POLICE MUNICIPALE (H/F)**

*par voie de mutation*

#### **Cadre d'emploi d'agent de police municipale (cat. C)**

Au sein du service de la Police Municipale composé de 9 agents de PM et 1 ASVP, placé sous l'autorité du Chef de service, vous assurerez les missions suivantes :

#### **MISSIONS**

- Assurer une surveillance générale de l'ensemble du territoire communal
- Veiller au respect de l'application des pouvoirs de police du Maire
- Rédaction et transmission des procès-verbaux, des rapports, des mains courantes. Suivi l'évolution des textes législatifs et réglementaires.
- Procéder aux contrôles de la circulation et du stationnement
- Assurer la sécurité aux abords des établissements scolaires
- Assister aux diverses cérémonies officielles et encadrer certaines manifestations sportives et culturelles
- Assurer la surveillance du patrimoine culturel
- Assurer une surveillance par le biais de la vidéo protection de la commune (CSU)
- Collaborer avec les services de Gendarmerie dans le cadre de la convention de coordination
- Participer à la réalisation des missions de police de proximité (contact avec la population, les commerçants, bailleurs sociaux etc...)
- Opérations de Police funéraire
- Veiller au bon déroulement des marchés hebdomadaires.

#### **PROFIL**

- Connaissance des pouvoirs de police générale, et de police spéciale du maire.
- Connaissances de la réglementation (Code Pénal, Code de la Route, Code de l'Environnement, Code de l'Urbanisme, règles liées à la détention des chiens dangereux, réglementation des débits de boisson).
- Fort sens du service public
- Dynamisme, disponibilité, diplomatie, discrétion
- Esprit d'initiative et de cohésion
- Maîtrise de l'outil informatique
- Bonne condition physique et maîtrise des fondamentaux des gestes techniques professionnels en intervention.
- Titulaire du permis B

## **TEMPS DE TRAVAIL / REMUNERATION**

- Temps de travail : **36 heures**. Services exceptionnels le week-end et/ou de nuit en fonction des nécessités de services (événements culturels/sportifs/contrôles coordonnés Gendarmerie/Réserve Naturelle)
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire (IAT), 13ème mois, tickets restaurants, participation au Comité des Œuvres Sociale (chèques vacances), participation mutuelle et prévoyance, paiement et/ou récupération des heures supplémentaires.
- possibilité de logement.

## **COMPLEMENTS**

- Armement en catégorie B (PSA CZ P07)
- Bâton télescopique de Défense (BTD/BPPL)
- Lacrymogène inférieur ou égal à 100ml.
- Lacrymogène supérieur à 100 ml (Cat B) (formation à venir, fin 2023/début 2024).
- Cinémomètre
- CSU
- Radios portatives
- Entraînement GTPI
- Projet de patrouilles en VTT électriques

**CANDIDATURE :** CV, lettre de motivation, copie des diplômes, dernier arrêté de positionnement, dernière fiche d'évaluation à Monsieur le Maire, 77 Rue de l'horloge, 01170 GEX, [mairie@ville-gex.fr](mailto:mairie@ville-gex.fr)

**PRISE DE POSTE SOUHAITÉE : 01/01/2024**